

civique du Clergé en 1790 ; que si le mot schisme ne s'y étalait pas en toutes lettres, il jaillissait des principaux articles de la loi. Et alors son interlocuteur reprit, avec une liberté tout apostolique : " Votre prédécesseur Pie VI a répondu à la Constitution civile du Clergé par un *non licet*. Votre Sainteté peut-elle faire autre chose, puisqu'elle reconnaît la nouvelle loi pire que la précédente ? " Et il ajouta : " Vous seul, très Saint-Père, avez le Saint-Esprit ; vous seul avez mission, qualité et autorité pour diriger l'Eglise de France ; et je puis assurer Votre Sainteté que tous vos ordres, tous vos désirs, seront exécutés à la lettre, dussent-ils nous conduire au martyre ".

— Mais il soumettait au Souverain-Pontife une autre considération, encore plus grave. " Tous les gouvernements étrangers, disait-il, ont les yeux fixés sur Votre Sainteté, et ce que vous ferez vis-à-vis de l'Eglise de France sera la règle directrice sur laquelle ils modèleront leurs actes. Si vous laissez faire ce qu'on appelle l'essai loyal de la loi (et nous mourrons de ces essais loyaux qu'on nous impose depuis 25 ans) la Belgique, puis l'Autriche-Hongrie, enfin le Portugal et l'Espagne s'empresseront de faire comme la France. Ils verront en effet qu'il y a possibilité de prendre tous les biens de l'Eglise, sans perdre la bienveillance de Votre Sainteté ; et d'obtenir l'essai loyal d'un nouveau régime, celui de l'Eglise asservie par le gouvernement et dépouillée à son profit ".

— Il était difficile de mieux exposer l'état présent de la situation et les conséquences futures des mesures que prendrait le Saint-Siège. Mais que fera le Souverain-Pontife ? Je suis absolument incapable de répondre. Je ferai seulement à ce sujet deux observations qui semblent *a priori* contradictoires.

La première, c'est qu'il y a un élément humain qui s'agit autour du Souverain-Pontife. Cet élément humain est tout entier pour, je ne dirai pas la soumission, mais la *combinazione*, qui au fond est absolument la même chose. La seconde, c'est au contraire l'élément surnaturel, l'assistance divine promise au successeur de Pierre, assistance qui doit être d'autant plus immédiate, d'autant plus pressante, que les secours humains font plus défaut. Voilà pourquoi il est impossible de rien préjuger sur l'attitude que prendra le Souverain-Pontife ; tout ce que l'on peut dire, c'est que actuellement deux courants divers s'agitent autour de lui, que le courant humainement le